



Le Gardè Champètrè

Organz de liaison des Commungs Librès de France

Périodique à parution aléatoire au bon vouloir de ses rédacteurs



Numéro 9

Janvier 2016



Éditorial

Chers Amis,
Citoyennes, Citoyens des Communes,
Cités et Républiques Libres de France,

L'année 2015 s'achève avec son lot de violence et de tristesse... Heureusement nos communes et nos républiques libres sont là pour maintenir et entretenir l'espoir et la joie, les retrouvailles et la convivialité.

Plus nous avancerons dans le temps, et nos adhérents en sont déjà largement convaincus, plus notre investissement associatif ne sera pas vain. Demain, tous ceux qui profitent régulièrement de nos animations et de notre enthousiasme auront à cœur de nous rejoindre et à nous encourager. Il nous faut donc persévérer et poursuivre cette ligne de conduite qui nous anime et qui mène vers deux merveilleux qualificatifs : le partage et la bonne humeur.

Quoi qu'en disent certains, les associations sont irremplaçables. Elles devraient être toutes, les vraies, celles reconnues loi 1901 et gérées par des bénévoles s'entend, subventionnées et classées au rang de bienfaitrices de l'humanité.

Alors chers amis, bonne et heureuse année 2016 ! Pour vous, vos familles, vos amis, votre commune ou république libre. Une année de bonheur, d'initiative et de réussite, de santé ce bien si précieux, enfin, tous les ingrédients nécessaires pour affronter et rendre les douze mois à venir les plus agréables possibles.

Cette année nous nous retrouverons, le temps d'un week-end, à Nancy capitale de la Lorraine.

Comme le veut l'engagement que nous avons pris il y a déjà quelques années, les membres du bureau des Communes libres de France se sont rendus à l'invitation de celle des Trois-Maisons. Cette réunion, intermédiaire à deux États Généraux permet d'échanger, avec toutes celles et à tous ceux qui s'engagent pour cette nouvelle manifestation, sur l'expérience vécue par les précédentes communes.

Depuis plusieurs mois le président Raymond Denni, le vice-président Claude Spiess et toute leur équipe travaillent d'arrache-pied pour mener à bien l'organisation de cet unique et merveilleux rassemblement que sont nos États Généraux.

Le dynamisme de cette joyeuse Commune libre des Trois-Bagnoles (maison en nancéens) ne reculent devant rien pour monter un exceptionnel programme. Au regard de la présentation qui nous en a été faite, les festivités seront prometteuses.

Nous ne devrions manquer de rien au regard de ce que nous avons vécu durant cette journée de travail, de réception et d'agape !

Alors, chers amis, réservez bien, si ce n'est déjà fait, les dates des 23, 24 et 25 septembre 2016 afin de participer encore plus nombreux aux XVèmes États généraux de nos belles communes et républiques libres de France. Je compte sur vous ! Bonne et heureuse année 2016 !

Le Président Gérard Truchet

Le Conseil de l'Association

Président

Gérard TRUCHET

République des Canuts

Vice-présidents

Jean-Luc MASSARO

Commune Libre de Magny-Rurange

Jean-Claude OTTONE

Commune Libre de Saint-Nicolas

Magali TURC

Commune Libre des Amis de la Gare de Bandol

Secrétaire

Jean-Paul GOURMELON

Commune Libre du Bouffay

Treasorier

Gérard EPINAL

Commune Libre du Vieux-Mans

Responsable Informatique

Didier SITTRE

Commune Libre de la Citadelle

Membres

Bernard PÉRÉGNAUD

Commune Libre du Trech

Jacques PORTE

Commune Libre des Balmes

Annick REYNAUD

Commune Libre de Sabatas

Jean-Paul REY

Commune Libre de Saint-Marcel

Claude SPIESS

Commune Libre des 3 Maisons

Échos du Conseil

Réunion du 26 septembre 2015- Nancy

Étaient présents : Gérard Truchet (République des Canuts), Jean-Paul Gourmelon (Commune Libre du Bouffay), Gérard Épinal (Commune Libre du Vieux Mans), Jean-Luc Massaro (Commune Libre de Magny-Rurange), Jean-Claude Ottone (Commune Libre de St-Nicolas), Jacques André Porte (Commune Libre des Balmes), Didier Sittre (Commune Libre de la Citadelle), Annick Reynaud (Commune Libre de Sabatas), Claude Spiess (Commune Libre des 3 Maisons)

Étaient excusés : Bernard Pérégnaud (Commune Libre du Trech), Magali Turc (Commune Libre des Amis de la Gare de Bandol), Jean-Paul Rey (Commune Libre de Saint-Marcel).

Assistait à la séance : Raymond Denni (Commune Libre des 3 Maisons).

Ordre du jour

- Bilan des États Généraux 2014
- Activités de l'Association passées et à venir
- Site de l'Association - Garde Champètrè
- Préparation des États Généraux 2016

1. Bilan des États Généraux 2014

Le bilan des États Généraux 2014 a été présenté dans le Gardè Champètrè N° 8. Aucun commentaire n'est à ajouter.



Échos du Conseil (suite)

Réunion du 28 septembre 2013- Tulle

2. Activités de l'Association

Un certain nombre de visites ont eu lieu :

- Gérard Truchet à Chomérac et Liège
- Commune Libre de la Citadelle : visites diverses
- Jean-Luc Massaro à Nancy
- Jacques Porte à Romans
- Jean-Claude Ottone à Saint-Marcel

3. Site de l'Association et Garde Champêtre

Concernant le site de l'Association, Didier a évoqué quelques chiffres relatifs à la fréquentation du site. Les visites y sont nombreuses et le temps passé sur chaque page est important. Il a également présenté les méthodes utilisées par les visiteurs pour accéder au site (saisie de l'adresse, saisie de mots -clés sur les moteurs de recherche,...).

Nous avons mis à jour la première page de ce site avec l'annonce des États Généraux 2016 à Nancy.

Il a été remarqué que

- Quelques Communes ou Républiques Libres mettent régulièrement leur site à jour, mais c'est loin d'être le cas pour l'ensemble des associations.
- Depuis la mise en ligne de notre site national, certaines n'ont jamais réalisé la moindre mise à jour.

Nous rappelons :

- Que nous nous tenons à la disposition des novices pour les épauler dans leurs premiers pas. Notons que pour un grand nombre de Communes Libres, une seule mise à jour par an suffirait pour faire vivre leur site.
- Si les mots de passe ont été égarés, nous sommes toujours en mesure d'en fournir de nouveaux avec une grande réactivité.
- Enfin, nous sommes en mesure de faire une démonstration « rapide », de quelques minutes lors de l'AG de 2016 pour démontrer l'aisance des mises à jour sur ce site, à la condition bien sûr, de disposer d'un accès internet...

Pour obtenir un nouveau mot de passe, une aide ou des conseils pour mettre à jour ce site, nous sommes joignables par mail (dsittre@gmail.com) ou par téléphone en fin de journée (06 83 10 66 43).

Pour terminer, nous vous invitons à rappeler l'adresse du site internet sur les pieds de pages des courriers ainsi que sur les publications que les Communes Libres réalisent chaque année.

Concernant le Garde Champêtre, dont la fréquence de publication est annuelle, il est souhaité que chaque association fasse part de l'événement de l'année qu'elle souhaite y faire figurer. Certaines assurent, soit une diffusion de leur publication, soit un renvoi périodique à leur site. Il est difficile de faire le tri des informations qui y figurent. Un appel sera fait avant la rédaction du prochain numéro.

4. Préparation des États Généraux 2016

En préambule il est rappelé que les États Généraux à Tulle avaient nécessité un budget de 49000 à 50000 €. Celui-ci avait fini par être couvert par le versement d'aides début 2015.

Les États Généraux à Nancy se tiendront les 23, 24 et 25 septembre 2016.

Le budget est établi et la Commune Libre des Trois Maisons a le soutien des collectivités locales Ville de Nancy, Grand Nancy et Conseil départemental.

Le programme est bien défini sur un schéma classique pour les États Généraux :

- Le Vendredi, accueil et repas.
- Le Samedi, visites, repas à midi puis Défilé le matin puis – Après-midi : visites sur Tulle puis soirée de gala.
- Le Dimanche, Assemblée des maires et présidents, visites pour les autres, repas de clôture.

Un premier envoi sera fait fin décembre 2015 pour un retour attendu début mars 2016. Il y a nécessité de mettre à jour les listes.

5. Trésorerie

Comptes au 30/10/2015 441,81 € sur le compte courant et 1434,61 € sur le livret et 64,41 € en espèces.

19 cotisations ont été enregistrées sur 2015.

La séance est levée à 17 h 15. Départ pour le point presse et le cocktail à l'Hôtel de Ville de Nancy.



Le point Presse - Salon Carré - Hôtel de Ville de Nancy

Discours de Raymond DENNI président de la Commune Libre des Trois Maisons

La Commune Libre des Trois Maisons vous a conviés aujourd'hui à un point presse pour la présentation des XV^{èmes} États Généraux des Communes et Républiques libres de France qui auront lieu à Nancy les 23, 24 et 25 septembre 2016.

Je tiens, tout d'abord, à remercier Monsieur Laurent HENART - Maire de Nancy, de nous accueillir à l'Hôtel de Ville et également Monsieur Gérard TRUCHET - Président de l'Association Nationale des Communes et République Libres de France et Président de la République des Canuts à Lyon ainsi que les membres du Comité National qui se sont déplacés aujourd'hui à Nancy et les membres de la Commune Libre des III Maisons.

L'Association des Amis Rue de Metz III Maisons a été créée le 10 mars 1937 par des notables du quartier désireux de venir en aide aux plus démunis. Elle a repris ses activités au lendemain de la guerre pour donner naissance le 13 juillet 1946 à la Commune Libre des 3 Bagnoles dite maintenant Commune Libre des III Maisons. Celle-ci est jumelée avec la Commune Libre de Montmartre depuis 1950. Une plaque a été scellée sur la façade de la maison située au 12, Faubourg des III Maisons : plaque qui représente les pierres de l'Abbaye de Montmartre (1420 - 1794) ou furent scellées les premiers liens entre la Lorraine et la France.

Ce n'est qu'à l'aube des années 1986-1988 que Gérard Legout de la Commune Libre du Vieux-Mans, toujours à la recherche d'une approche de regroupement d'humanité, fraternité et convivialité nous laissa entrevoir les prémices d'une Association Nationale des Communes Libres existantes.

Bien que soit connue vers l'an 1065 la première Commune du Mans, c'est pendant la révolution française que naquit l'idée de la Commune Libre et c'est du 22 au 24 septembre 1989, année du bicentenaire de la révolution, que furent organisés par la Commune Libre du Safranier à Antibes, les premiers États Généraux des Communes Libres de France.

L'Association des Communes Libres et des Républiques de France comprend 160 communes adhérentes. Depuis 1990 (2^{èmes} États Généraux à Perpignan), elle offre la possibilité à une association membre de rassembler, tous les deux ans, ses homologues lors des États Généraux. Ces rencontres festives sont riches en échanges et sont toujours très amicales. Elles permettent de découvrir une région, une ville, un quartier, de savourer des spécialités, d'entretenir une convivialité qui les animent et les unissent. C'est un événement important pour l'image de la ville d'accueil.

La Commune Libre des Trois Maisons, présidée par M. Raymond DENNI, et assisté de M. Claude SPIESS, membre également du Bureau National de l'Association des Communes Libres et des Républiques de France assiste, avec une dizaine de membres de leur comité, aux États Généraux qui sont organisés tous les deux ans.

Selon le vœu de Monsieur André ROSSINOT, la Commune Libre des III Maisons a candidaté en 2010 à Lyon pour l'organisation des États Généraux des Communes et Républiques de France. La candidature officielle de Nancy a été portée en 2012 à Montbéliard et entérinée en 2014 à Tulle pour l'organisation des XV^{èmes} États Généraux en 2016 qui coïncideront avec le 70^{ème} anniversaire de la création de la Commune Libre des III Maisons.

Les XV^{èmes} États Généraux des Communes et Républiques de France auront donc lieu à Nancy les 23, 24 et 25 septembre 2016 (environ 250 personnes sont attendues).

ASSOCIATION : Communes et républiques libres de France en assemblée

Etats Généraux 2016 dans la cité ducale



Les délégations des communes
et républiques libres de France
Au centre Gérard TRUCHET, et à gauche Raymond DENNI

Les communes et républiques de France se sont retrouvées à Nancy, à l'invitation de la Commune Libre des Trois Maisons, afin de tenir leur assemblée générale annuelle, mais également de préparer les prochaines États Généraux prévus les 23, 24 et 25 septembre 2016, dans la cité ducale.

La délégation des responsables de communes et républiques s'est retrouvée à l'hôtel de ville de Nancy, sous la conduite de Gérard TRUCHET, président de l'Association Nationale et président de la république des Canuts, à Lyon.

Ils ont été reçus par Laurent HENARD, maire de Nancy et plusieurs de ses adjoints, André ROSSINOT, président du Grand Nancy, Jean-François HUSSON, sénateur et Frédéric MAGUIN, conseiller départemental et représentant Mathieu KLEIN.

Produits du terroir

Raymond DENNI, président de la commune libre des Trois-Maisons, a fait l'historique de cette invitation à la tenue des États Généraux des communes et républiques libres de France, à Nancy.

C'est sur un vœu d'André ROSSINOT, que la commune libre des Trois-Maisons a posé sa candidature pour cette rencontre au sommet. La commune libre des Trois-Maisons ayant participé deux fois à des États Généraux à Montbéliard en 2012 et à Tulle en 2014.

Un programme esquissé a été présenté pour ces journées de 2016, le vendredi 23, accueil et repas d'ouverture, le samedi 24 visites, repas, défilé en costumes folkloriques dans le centre-ville, ce qui est une tradition, puis soirée de gala. Le dimanche 25, assemblée générale des présidents et repas de clôture après la visite de la ville par les autres participants.

Au cours de ce séjour, la commune libre des Trois-Maisons s'attachera à faire visiter les principaux lieux remarquables de la ville et à faire déguster les produits du terroir tout au long du week-end.



Et si vous retourniez à l'école... Ça se passe chez-nous !

Lors de votre escapade à Montbéliard en septembre 2012, à l'occasion des 13^{èmes} États Généraux des Communes Libres de France et aux côtés de mon épouse Marie, j'ai eu grand plaisir à vous dévoiler la passion qui nous anime : les univers du buvard publicitaire et de l'école d'autrefois.

Depuis, lors de chacune de nos rencontres, vous êtes un certain nombre à venir nous offrir gentiment les fruits de vos trouvailles : pour qui, un témoignage de satisfaction retrouvé dans le grenier de la maison familiale, pour un autre c'est un buvard retrouvé dans un cahier de l'école communal, fleurant encore un peu l'encre violette et mettant en valeur la boulangerie du quartier.



Vous m'avez copiez 100 fois...

déménagements à risques, les actes de malveillance, les installations fastidieuses pour des expositions éphémères. Car si nous conservons avec grande précaution tous ces objets devenus aujourd'hui obsolètes, nous trouvons stupide de les conserver à l'abri des regards bienveillants et souhaitons vivement que ceux-ci soient **valorisés**, transmis, expliqués aux jeunes ou exposés pour raviver la mémoire des moins jeunes.

Aujourd'hui, il nous semble important de vous tenir informés de l'évolution de ce projet.



On appelait ça "leçons de choses"

Après avoir aménagé trois logements – passage incontournable pour rassurer notre banquier – nous avons œuvré dans la deuxième phase du projet : création dans les anciennes étables d'un espace de 300m² classé "Établissement Recevant du Public" ayant une capacité d'accueil de 135 personnes. Pour ce faire, nous avons réalisé des ouvertures, monté des cloisons, coulé des dalles, posé moult canalisations, collé de nombreux paquets de carrelage et de faïence, étalé des litres de peinture... Ainsi, au cours du 2^{ème} semestre de cette année, ces travaux seront achevés et cet ensemble de salles pourra être loué pour fêter des événements familiaux ou pour animer des formations, il sera également utilisé pour mettre en valeur notre grande collection.



2 fois 1, 2 - 2 fois 2, 4...

Nous planifions alors plusieurs périodes d'expositions et aurons le plaisir de mettre en scène nos objets selon des thèmes qui seront définis par un programme. Une salle de classe des années 1960 pourrait être installée et à ses côtés une exposition temporaire sur le thème de l'écriture ou du calcul y trouverait toute sa place. Chacun prendrait alors conscience de l'évolution du matériel d'écriture et du matériel pédagogique tout en s'imprégnant subtilement des profonds bouleversements que vivra inexorablement le monde scolaire et, à travers elle, notre Société ...

L'exposition suivante pourrait être consacrée à la classe des années 1930 et on pourrait y associer une exposition sur les buvards représentant toutes les marques de chocolat,...



Vous chantiez ? J'en suis fort aisé...



Les médailles ou le martinet !!!

Les thèmes sont si nombreux - calcul, géographie, histoire, habillement, musique, visite médicale, les récompenses, les bataillons scolaires, le mobilier, le cinéma à l'école, lecture,... - pour n'en citer que quelques-uns.

Ce mode d'exposition offrira plusieurs avantages, tels la possibilité de présenter un très grand nombre d'objets sur le thème sélectionné - ce qui ne peut être le cas lors d'expositions temporaires. Il permettra également à notre lieu d'exposition de devenir attractif car à chaque fois des familles d'objets différents seront visibles.

Enfin, nous éditerons une brochure qui sera vendue au profit d'une association qui verra le jour prochainement et qui aura pour mission d'organiser ces moments de rencontre. Chaque opuscule sera illustré par les objets présentés et associés à des commentaires ou à des anecdotes...

Un peu plus tard, après l'aménagement de deux gîtes, la grange dont la surface dépasse les 600m² verra la naissance du «véritable» musée.

Ne dit-on pas qu'il faut toujours vivre avec quelques projets d'avance ?...

Didier Sittre



Ptits Échos de ci de là...



Mèillgurs Vozux de Saint-Pholien-des-Prés

*Li P'tit Mamé nos - a u'vou
aminant djôye èt boneâr.*

*Zui tot çoula ritome sor vos, so
tos les vosses èt so tos les cis qui vos vèyèt
vol'ti.*

*Zui l'loumière di Noÿè seûye tofer avou Vos so
l' trèvint d'l'an.nèye qui vint.*

*L'Enfant nous est venu
amenant Joie et Bonheur.
Que tout cela descende sur
vous, vos proches et tous ceux
que vous aimez.
Que la lumière de Noël soit
toujours avec Vous durant cette
année qui vient.*



On expose à St Nicolas

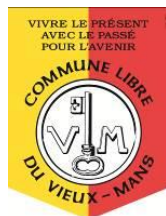
Nous avons constaté depuis plusieurs années que les manifestations organisées par la Commune libre se déroulaient exclusivement au cours du deuxième semestre de l'année.

Après mûres réflexions et de nombreuses idées nous avons décidé d'organiser une exposition de peintures.

Le titre serait "La Commune libre s'expose", titre singulier car les trente toiles exposées ont été réalisées par des membres de notre association à savoir: Monique JULIEN-PALLETIER, Roger CARTIER, Geneviève JALLABERT et Françoise OTTONE.

Cette aventure s'est avéré une réussite car pas moins de 350 personnes sont venues admirer et encourager nos artistes. Coup de poker réussi, nous recommencerons en 2016.

J-C Ottone



Des nouvelles de la Cité Plantagenêt

2015 a vu le lancement d'une nouvelle animation artistique tout au long de l'été dans la Cité Plantagenêt, organisée en partenariat avec une association d'artistes peintres : le «Terre Plantagenêt».

Des peintres sont venus chaque samedi à la fois exposer et peindre devant les promeneurs, dans une ambiance très montmartroise.

D'autre part, en cette fin d'année, nous avons fêté notre 40^{ème} Nocturne à l'approche des fêtes de fin d'année et à cette occasion, nous nous sommes lancés dans la création culinaire originale avec la «crêpe Plantagenêt».

Tradition et innovation donc, toujours dans l'esprit de notre devise : «Vivre le présent, avec le passé, pour l'avenir».

En souhaitant à toutes les Communes Libres de France une très bonne année 2016,

Amical'Mans.



La Chenille de Noël est au Bouffay

Rien n'est simple et tout se complique.

Après trois mois de tractations avec les différents services, la Commune Libre du Bouffay a obtenu ce qu'elle souhaitait : la venue d'un manège pour enfants sur la Place du Bouffay, pendant la période des fêtes.

Le 11 décembre, elle était là, la "Chenille de Noël", accueillant petits et grands (de 2 à 99 ans !!!) sur son circuit de montagnes russes. Gros succès populaire jusqu'au 3 janvier, dans une ambiance festive.



Dans le même temps, la Commune Libre du Bouffay mettait en œuvre ses traditionnelles animations du "Père Noël Couleur Bouffay" avec le Père Noël et ses lutins, des séances photos, un goûter pour les enfants, un ensemble vocal et, pour terminer, un défilé aux lampions.

Que du bonheur !!!



Ça bricolz à St Marcel

En cette année 2015 énorme année pour Saint-Marcel avec pour commencer la remise en état de nos locaux ; un chantier de plus de trois mois sur chaque week-end ou il nous a fallu piquer et recrépir "à l'ancienne" murs et voûtes.

Trois grosses brocantes sont venues ponctuer les mois d'avril juillet et août.

À cela nous avons rajouté quatre marchés artisanaux ainsi que la fête de la Clairette en mai, de la Transhumance en juin, la fête du 14 juillet que nous animons ainsi que la Fête du Patrimoine Européen, le passage du Tour de France, le Téléthon mais aussi et surtout le week-end de la Fête Romaine



de la Drôme en Pays Diois qui a été le point d'orgue de toute nos animations : trois jours de fête, de concerts, de démonstrations de combats romains, d'artisanat gaulois, de cochons cuit à la broche et de convivialité.



Pour 2016 nous avons déjà mis sur les rails bon nombre d'animations avec pour commencer une journée de jambon cuit à la broche dans les rues de DIE, et toujours nos travaux de rénovation.

En vous souhaitant une très bonne et heureuse année 2016.



Vendanges à la Croix-Rousse !

La chaleur estivale de cet été n'a pas ménagé notre vigne. Elle a su, tant bien que mal, résister aux fortes montées du mercure et du coup, le raisin s'est retrouvé gorgé d'un jus particulièrement sucré. Alors, la date des vendanges a été avancée au 5 septembre. Dès 14h30 un cortège composé de vaillants vendangeurs a remonté le boulevard de la Croix-Rousse afin de rejoindre le Clos des Canuts.

Là, panier au bras, sécateur en main chacun a pu cueillir de magnifiques grappes. Les bennes se sont remplies à vue d'œil et près de 250 kilos de raisins ont pu rejoindre le cuvier. Une récolte moins en quantité que les années précédentes mais accusant une excellente qualité. Le raisin titrait 13°8 !



Puis après l'effort le réconfort. Au son de la fanfare "La Barquette de Givors", vendangeuses et vendangeurs se sont retrouvés près du buffet pour déguster rosette et gratons arrosé d'un délicat et gouleyant Coteaux du lyonnais.

La journée s'est achevée par l'intronisation de nouveaux parrains et marraines. Ceux-ci tout en prêtant "sarmen" se sont vus attribuer un pied de vigne pour une durée de trois ans. Une manifestation de plus à inscrire dans le livre historique de la République des Canuts.

Cette rubrique est toujours la vôtre.

Faites parvenir au secrétariat (communelibredubouffay@wanadoo.fr) vos informations, brefs comptes-rendus d'Assemblées Générales, annonces d'événements, échos divers... Nous leur ferons une place.

